

<b>Zeitschrift:</b>	Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
<b>Herausgeber:</b>	Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
<b>Band:</b>	10 (1969)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Situation et tendances démographiques actuelles de l'Alsace méridionale dans le cadre de la "Regio" et de l'Europe du Nord-Ouest
<b>Autor:</b>	Meyer, Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1089504">https://doi.org/10.5169/seals-1089504</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Situation et tendances démographiques actuelles de l'Alsace méridionale dans le cadre de la «Regio» et de l'Europe du Nord-Ouest

PAUL MEYER

Une demande de recension de cartes de l'Europe du NW d'une part, la publication des premiers résultats du recensement français 1968 d'autre part, ont permis de fournir dans les pages qui suivent, quelques précisions d'ordre démographique sur l'Alsace dans son cadre européen et sur les tendances les plus récentes qui se manifestent notamment dans l'Alsace méridionale, telle qu'elle figure dans l'Atlas de la Regio.

## 1 Deux nouvelles cartes de l'Europe de NW

### 11 Présentation de l'ouvrage

La Conférence des Régions de l'Europe du NW vient de publier, sous la direction de son Secrétaire Général, I. B. F. Kormoss, Professeur au Collège d'Europe, deux cartes:

Carte de la densité de la population de l'Europe du NW, 1961.

Carte de l'évolution de la population de l'Europe du NW, 1951-1961<sup>1</sup>.

Dressées communes par communes, à l'échelle du 1:500 000, elles couvrent la totalité du Bénélux et certains territoires allemands et français contigus:

territoires allemands englobés: les Länder de Nordrhein-Westfalen, Rheinland-Pfalz, la Sarre, la moitié occidentale seulement du Land Bade-Wurtemberg, à l'ouest d'une droite d'allure toute astronomique, qui du SW de Wurzbourg se dirige sur l'extrémité occidentale du lac de Constance et englobe, de justesse, Heilbronn et Stuttgart.;  
territoires français englobés: les quatre Régions du Nord-Est, dans les limites des Régions de Programme: Alsace, Lorraine, Champagne, Nord.

Cette délimitation n'est pas sans susciter quelques premières réflexions. Peut-on dire qu'elle est conçue dans l'optique d'une Europe des Régions? On serait tenté de le croire d'après les limites qui en donnent le cadre; mais on comprend mal alors ce retranchement arbitraire du tiers environ du Land Bade-Wurtemberg. Est ce l'Europe rhénane? Il est difficile de concevoir un espace rhénan sans Francfort ou Bâle, et englobant Boulogne et Châlons-sur-Marne. Faut-il voir dans l'Europe du NW cette très dense concentration d'hommes, d'activités et d'échanges autour des embouchures de la Meuse et du Rhin et leur arrière-pays immédiat? Mais alors pourquoi

<sup>1</sup> Le prix de la série de cartes est de 950 FB (95 FF); les commandes peuvent être faites au Secrétariat de la Conférence des Régions de l'Europe du NW (Konferenz für Raumordnung in NW-Europa) II, Dyver, Bruges (Belgique).

ne pas englober la côte britannique avec la région londonienne qui lui font face? C'est à la notion de cœur du Marché Commun de H. Wander<sup>2</sup> que la carte correspond le plus; mais cet auteur y comprend la Hesse et en exclut la Champagne. Ainsi une fois de plus, toute délimitation pose un problème, mais en réalité un faux problème, même si, comme ici, on dépasse les vénérables limites nationales qu'une cartographie traditionnelle a contribué à figer.

D'ailleurs les auteurs de la carte ont ressenti eux-mêmes les caractères factices des frontières qu'ils se sont imposées; à l'exception de la frontière hélvétique qui délimite la partie blanche et vide de la carte — ce qui nous paraît regrettable —, la cartographie dépasse, dans le cadre de la feuille, les limites retenues pour l'Europe du NW, illustrant ainsi, a contrario, le caractère conventionnel de toute délimitation rigide. Il faut savoir gré aux auteurs d'avoir ajouté, à la grande carte dressée à l'échelle communale, un carton au 1:2 000 000, représentant cette fois une Europe du NW allant de Hambourg à Paris et au lac de Constance, et où les renseignements sont fournis au niveau de la province, du département ou du Regierungsbezirk. Quant à la date des sources et des recensements, ils se placent, pour les densités, entre 1961 et mars 1962, ce qui peut paraître d'une concordance suffisante; mais pour le mouvement de la population, la Hollande et le Luxembourg fournissent des chiffres d'une période rigoureusement décennale (1951-1961), alors qu'en Belgique, l'évolution couvre une période de 11 ans ainsi qu'en Allemagne fédérale (1950-1961), et qu'en France ce sont les recensements de 1954 et 1962 qui servent de repères. Devant le développement de la nouvelle géographie comparative (Atlas de la «Regio»), une coordination en la matière paraît souhaitable.

Ajoutons enfin que l'exécution matérielle des cartes nous paraît très satisfaisante: chaque carte comprend deux feuilles, largeur 115, hauteur 141 (hors tout 154 × 122); réalisée en 7 couleurs par l'Institut Géographique Militaire de Bruxelles, avec légende et explications en allemand, anglais, français et néerlandais, c'est, à notre connaissance, la deuxième réalisation cartographique commune à plusieurs pays, qui ait été exécutée sur une base communale, après l'Atlas de la «Regio». Choix et nuances du coloris nous semblent heureux, encore que pour l'évolution de la population, une différenciation en trois tendances (augmentation, diminution, stabilité) aurait probablement souligné encore davantage les contrastes entre les grands ensembles; là aussi, on ne peut que formuler le vœu d'un langage cartographique universel.

---

<sup>2</sup> H. Wander (1966): *Wanderung im westeuropäischen Industrieraum im Wandel der Wirtschaft*. Weltwirtsch. Archiv. Hamburg

Voir tableau de ces chiffres dans:

*Etienne Juillard* (1968): *L'Europe rhénane*. Paris

## 12 Analyse des cartes

### 121 Carte de la densité de la population 1961

Ce qui frappe en premier lieu dans cet espace densément peuplé, c'est *le vide démographique* relatif qui s'étend sur tout le quart SW de la carte, à l'W d'une dorsale Montbéliard, Nancy, Charleville. Débordant largement vers le S et le SW, il constitue une partie du «désert» français qui entoure la région parisienne à l'E; de l'autre côté de la dorsale, il a deux prolongements: l'un vers le NE, plaine sous-vosgienne, Saulnois, pays des Etangs, Vosges du Nord ou pays de Bitche, Hardt palatine; l'autre vers l'Ardenne belge et luxembourgoise. Beaucoup mieux encore que dans le cadre national français, se détachent ces «campagnes exsangues» (moins de 25 hab./km<sup>2</sup>), piquetées de foyers urbains trop isolés les uns des autres et ne formant autour d'eux que de modestes agglomérations (Chaumont, Bar-le-Duc, Châlons-sur-Marne); absence urbaine même dans les deux appendices lorrains et ardennais. Une telle étendue de faible démographie d'un seul tenant ne se rencontre nulle part ailleurs sur la carte, même pas dans l'arrière Forêt-Noire, ou sur les hauteurs du Massif Schisteux Rhénan ou encore sur les terres de Geest hollandaises. Démographiquement au moins, ce morceau de territoire français n'a rien de commun avec le reste de l'Europe du NW; son inclusion ne peut servir que d'élément de contraste.

Le deuxième trait dominant dans cet espace de plus de 50 millions d'hommes sur un territoire à peu près grand comme le tiers de la France, est *la généralisation des fortes densités*: en dehors de quelques tâches forestière isolées et de quelques districts ruraux ou montagnards jamais très étendus, les densités descendent rarement audessous de 100 sur de grandes surfaces. A l'intérieur de cette forte densité de fond, des lignes de force se dessinent avec netteté: également d'W-E, des côtes de la Manche et de la Mer du Nord au bassin de Munster, pour la partie au N de Coblenze; au S au contraire, la direction des axes de forte densité est plutôt méridienne.

Dans la partie septentrionale, trois très gros noyaux se juxtaposent et se touchent par leurs prolongements:

- le noyau belge (Anvers-Gand Bruxelles), rayonnant aussi bien vers la côte que vers le SW (Courtrai-Roubaix-Lille) et en direction du Limbourg hollandais et d'Aix-la-Chapelle.
- la Randstadt hollandaise (Rotterdam-La Haye-Amsterdam) avec ses prolongements intérieurs sur Arnhem et Eindhoven.
- la Ruhr, aux limites d'autant plus franches que la concentration («Ballung») est plus forte, mais se prolongeant aussi le long du Rhin à la rencontre de l'industrie hessoise et essaimant, d'une façon encore discontinue mais non moins nette, vers Bielefeld.

A ces trois noyaux, qui annoncent une Mégalopolis européenne, il convient d'ajouter la traînée particulièrement visible et rectiligne du bassin franco-belge de l'Artois à Liège.

Dans la partie méridionale, l'étendue des zones à très fortes densités (> 500) diminue en même temps que leur orientation tourne dans le sens

méridien: le Rhein-Main-Gebiet (qu'on ne peut exclure de l'ensemble malgré les limites retenues) se prolonge par de fortes valeurs ( $> 500$ ) au-delà de Karlsruhe et même, en moins fort, le long de toute la rive droite du Rhin jusqu'à l'agglomération bâloise; un alignement plus ramassé mais vigoureux relie Heilbronn, Stuttgart, Reutlingen; enfin un autre, plus mince mais non moins net va d'Arlon-Luxembourg sur Metz, Nancy, Epinal (où une avancée du désert français le coupe encore de la région de Montbéliard); on ne peut, malgré leur ressemblance, y assimiler les frêles alignements des vallées de la Seine, de la Marne et de la Meuse. Recouplant ces directions N-S une «bretelle» W-E: Longwy-Thionville-Sarre, et bifurquant à partir de là, vers Mannheim-Ludwigshafen d'une part, Karlsruhe-Pforzheim-Stuttgart d'autre part.

Ainsi le Massif Schisteux Rhénan constitue un étranglement pour les deux masses démographiques, d'importance et d'orientation d'ailleurs différentes; la position de charnière se trouve occupée par le bassin rhéno-westphalien; quant à la région parisienne, dans cet ensemble, elle fait figure d'outsider, plus tournée vers la côte que vers le Rhin, dont la sépare le vide démographique de l'est de la France.

Il est possible, sur des cartes semblables, d'analyser *les relations densité démographique-frontière nationale*.

Les cas où la répartition de la densité est absolument insensible au tracé d'une frontière, sont les plus nombreux: les limites du «désert» français ne correspondent pas, de loin, aux frontières nationales; les grands alignements démographiques franco-belges, franco-luxembourgeois, franco-sarrois sont totalement indifférents au tracé des frontières; des régions démographiques européennes se silhouettent: Nord de la France et Flandre belge, les deux pays noirs de France et de Belgique, une Lorraine-Sarre, enfin l'alignement Liège-Limbourg hollandais-Aix-la-Chapelle-Krefeld se présente comme les arches d'un pont de forte densité en direction de la Ruhr, par delà le puzzle des limites nationales.

Il est exact aussi que les frontières nationales peuvent coïncider avec certaines lignes de rupture dans la répartition démographique: la frontière germano-hollandaise au N du Rhin, la limite Basse-Alsace-Palatinat, la frontière de la Belgique avec la Zélande en fournissent des illustrations plus ou moins vives. Mais dans l'ensemble le facteur frontière n'apparaît pas comme un facteur dominant; à long terme, il ne paraît pas devoir constituer un obstacle majeur pour un aménagement rationnel d'une Europe exorcisée de ses nationalismes.

Quant à la place de l'*Alsace dans l'Europe du NW*, le trait dominant est la plus grande ressemblance de l'Alsace avec la démographie rhénane qu'avec celle des régions françaises immédiatement voisines (régions de Belfort, Montbéliard et Epinal exceptées), et ceci non seulement pour les valeurs moyennes, mais aussi dans une certaine similitude de répartition: à la forte densité badoise le long du Rhin, correspond l'alignement alsacien au pied des Vos-

ges; le Sundgau n'est pas beaucoup plus vide que le S de la Forêt-Noire; le N du Pays de Bade reflète le rayonnement industriel de Karlsruhe, comme le S de l'Alsace celui de Mulhouse; le «débordement» bâlois est visible des deux cotés du coude du Rhin. Il est vrai que l'Alsace ne possède aucun de ces points forts signalés plus haut; ni Mulhouse ni Strasbourg ne présentent ces puissantes auréoles de densités qu'on constate ailleurs; c'est par sa moyenne que la région fait le pont entre la France de l'Est relativement peu peuplée et l'Europe des fortes densités.

## 122 *Carte de l'évolution de la population 1951-1961*

A l'inverse de la carte précédente, le trait dominant est celui d'*une région médiane, de fort accroissement, étranglée*, comme la précédente, à hauteur du Massif Schisteux Rhénan, mais encadrée cette fois aussi bien à l'E qu'à l'W, de zones de stagnation, voire de régression. Par ailleurs le centre de gravité du dépeuplement ne se trouve plus dans le «désert» du SW, mais plutôt dans les régions rurales de l'Allemagne du NW, c. à. d. le pays le long de l'Ems, le bassin de Munster, le Weserbergland et le Hessisches Bergland: toutes régions en dehors des limites retenues; le Massif Schisteux Rhénan, l'Odenwald présentent un dépeuplement moins intense; Palatinat et Forêt-Noire se caractérisent plutôt par la stabilité.

Dans la partie française, le dépeuplement est moins profond, mais plus général, avec un semis de petits îlots d'accroissement, alors que dans la partie allemande on assiste à un dépeuplement plus intense et à une concentration beaucoup plus massive sur certains pôles (Munster, Bielefeld, les zones de Francfort et de Stuttgart); seuls la vallée de la Moselle en aval de Nancy, le foyer de Montbéliard jouent un rôle comparable. Cette diminution démographique moins intense de l'W règne par contre non seulement sur les trois départements français de la périphérie S (Vosges, Haute-Marne, Aube), mais aussi dans les provinces méridionales de la Belgique et dans les deux provinces néerlandaises de Frise et de Groningue. C'est donc une auréole de diminution ou de stabilité démographique qui, à hauteur de Coblenze, encadre un noyau central dans la partie septentrionale de l'Europe du NW.

Ce *noyau central* d'accroissement couvre les estuaires et les vallées inférieures du Rhin et de la Meuse, c. à. d. la presque totalité du territoire néerlandais (les extrémités NE et SW mises à part), tout le NE de la Belgique jusqu'à l'hauteur de Bruxelles, l'énorme concentration de la Ruhr avec ses antennes vers Aix-la-Chapelle et le long du Rhin: zone presque continue d'accroissement démographique toujours supérieur à 10 %, les augmentations les plus fortes se localisant dans les Regierungsbezirke Aix-la-Chapelle, Düsseldorf et Cologne. Mais c'est dans la partie hollandaise que l'accroissement semble le plus homogène et le plus uniformément réparti; cela rejoint certes les «records démographiques» de tout genre que détient ce pays; faudrait-il aussi y voir l'effet du Central-Planbureau où travaillent, comme on le sait,

sociologues et géographes?... En Belgique flamande et dans le centre de la Ruhr s'observe le même phénomène d'accroissement démographique sans dépeuplement rural environnant, alors que dans le centre d'attraction plus récent de Bielefeld et dans l'ancien pays wallon, il y a juxtaposition de phénomènes de dépeuplement et de concentration.

Dans *la partie méridionale*, la répartition en zones d'accroissement et de diminution se présente différemment. On y retrouve d'abord, pour l'accroissement, la direction méridienne déjà visible dans la répartition de la densité: Francfort-Karlsruhe-Bâle, l'alignement parallèle assez net Heilbronn-Stuttgart-Schaffhouse et à hauteur de Mannheim-Karlsruhe, la «bretelle» sarroise sur laquelle se branche l'axe Luxembourg-Nancy. A la différence de la répartition de la densité, le pays noir franco-belge et la zone industrielle franco-flamande se détachent peu, par leur dynamisme démographique de leur environnement rural. Pour le reste, la partie S présente des contrastes plus «pointillés», affectant des transferts de moindre ampleur numérique et spatiale, en rapport probablement avec la moindre densité et une moindre attraction de main-d'œuvre.

*Le phénomène frontière* est tantôt visible, tantôt oblitéré par des facteurs plus puissants. Le Rhin constitue de Bâle à Lauterbourg une ligne de rupture du dynamisme démographique entre l'Alsace et le pays de Bade-Sud; plus franche est encore la différence entre la Basse Alsace et le Palatinat et le long de la frontière germano-hollandaise sur pratiquement tout son parcours. Vis-à-vis de l'Alsace, la supériorité de l'accroissement allemand tient en grande partie aux réfugiés; vis-à-vis de la Hollande, la rupture de pente très nette au détriment de l'Allemagne (quoi qu'une carte par province et Regierungsbezirk donne un résultat différent ou même inverse), s'explique-t-elle par l'arrêt brusque de l'attraction industrielle allemande à sa frontière?

La frontière belgo-hollandaise ou les frontières franco-belge, franco-luxembourgeoise, ou même franco-sarroise ne se remarquent pas dans la tendance démographique ambiante: l'évolution est, comme la répartition, identique de part et d'autre de la frontière et semble conditionnée par un facteur économique majeur.

Pour ce qui est du *cas de l'Alsace*, on peut noter, là aussi, une situation intermédiaire entre la France de l'E et le pays de Bade. Les vallées vosgiennes, le Sundgau, le N de l'Alsace, présentent l'aspect à peine différent des départements transvosgiens, aspects qu'on ne retrouve que plus rarement dans certaines parties reculées et dans le S de la Forêt-Noire. La plaine d'Alsace donne l'impression d'une plus grande mosaïque que le pays de Bade où l'augmentation est plus étalée. Les choses se passent comme si, en Bade, les centres d'accroissement périphériques, Karlsruhe, Stuttgart, Fribourg et Bâle arrivent à étaler la main d'œuvre supplémentaire des réfugiés sur l'ensemble du pays, alors qu'en Alsace c'est la stabilité qui règne, les accroissements strasbourgeois et mulhousien ne faisant pas le poids pour compenser la diminution de la population rurale.

## *Conclusion*

Il n'est pas question de vouloir tirer d'une analyse sommaire des conclusions définitives ou applicables. Mais à l'heure où se constituent de grands espaces économiques, enjambant par leur dynamisme propre le tracé des frontières, une géographie comparative, appuyée sur des documents comme les cartes de l'Europe du NW, pourra jouer un rôle important. En ce qui concerne l'Alsace, les cartes semblent confirmer sa vocation de transition au cœur de l'Europe.

## 2 L'Evolution démographique de la partie française de la «Regio» de 1962 à 1968

La carte 22.03 de l'Atlas de la «Regio» (Evolution de la population 1950/1954 à 1960/61/62) souligne:

- le décalage global de la partie française, soit 182 communes sur les 384 que compte le Haut-Rhin, dans l'augmentation de la population:

augmentation moyenne annuelle %:	partie française:	9,4
	partie allemande:	20,2
	partie suisse:	20,4
- le peu d'incidence de la frontière franco-suisse sur une répartition démographique à base communale, alors que le Rhin marque une rupture beaucoup plus franche entre les communes alsaciennes et badoises.
- un rayonnement bâlois beaucoup plus étendu dans la partie badoise que dans la partie alsacienne.

Il n'est pas possible de mesurer l'évolution comparative des trois secteurs avec les seuls chiffres français de 1968; on se limitera donc à dégager les variations internes de l'Alsace méridionale<sup>3</sup> de 1962 à 1968<sup>4</sup>. Globalement, l'arrondissement d'Altkirch a augmenté de 1800 personnes environ (alors qu'il est resté presque stationnaire depuis 1936 et qu'il a diminué d'environ 9000 entre 1871 et 1962); l'arrondissement de Mulhouse, quant à lui, a poursuivi sa progression, amorcée en 1954 et a gagné 23 000 habitants de 1962 à 1968 (contre 21 000 de 1954 à 1962).

Cette double tendance se confirme par une diminution du nombre de communes à population décroissante de 25 % environ; mais l'évolution est différente dans la partie N et dans la partie S.

Au S d'une ligne Sierentz-Balschwiller, le dépeuplement couvre une zone assez continue dans le Sundgau resté rural et à l'écart des dessertes ferroviaires: le cas est particulièrement net au S de Sierentz. Toute la haute vallée

<sup>3</sup> La partie française de la «Regio», pour la très grande partie des cartes de l'Atlas, comprend le S de l'Alsace jusqu'à hauteur d'Ensisheim c. à d. qu'elle couvre la totalité de l'arrondissement de Mulhouse, la presque totalité de celui d'Altkirch (la région de Danne-marie en moins), la région autour de Cernay et au S de Soultz.

<sup>4</sup> Le dépouillement des statistiques a été assuré par M. Charles Troér; la représentation cartographique est l'œuvre de M. Baur, Institut de Géographie de l'Université de Bâle.

---

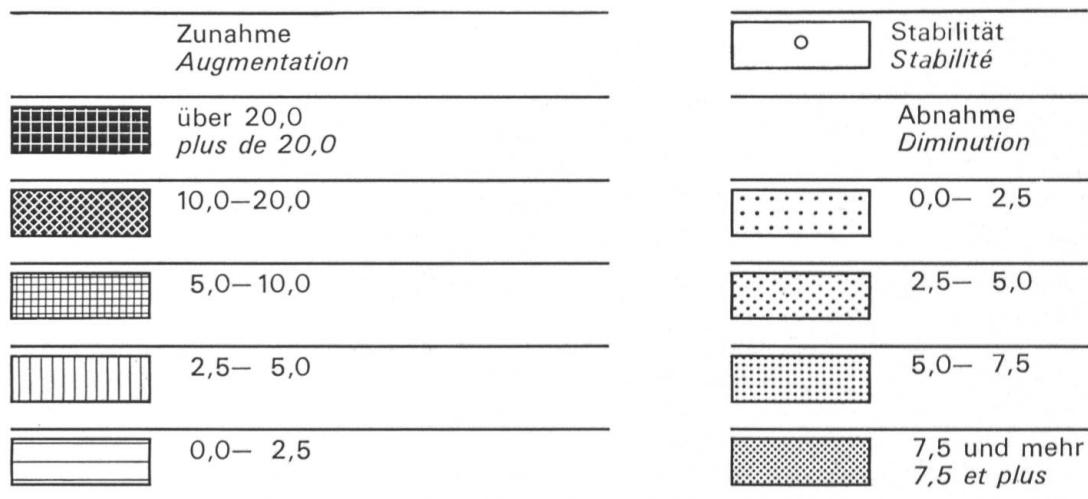
## **Bevölkerungsbewegung 1962–1968**

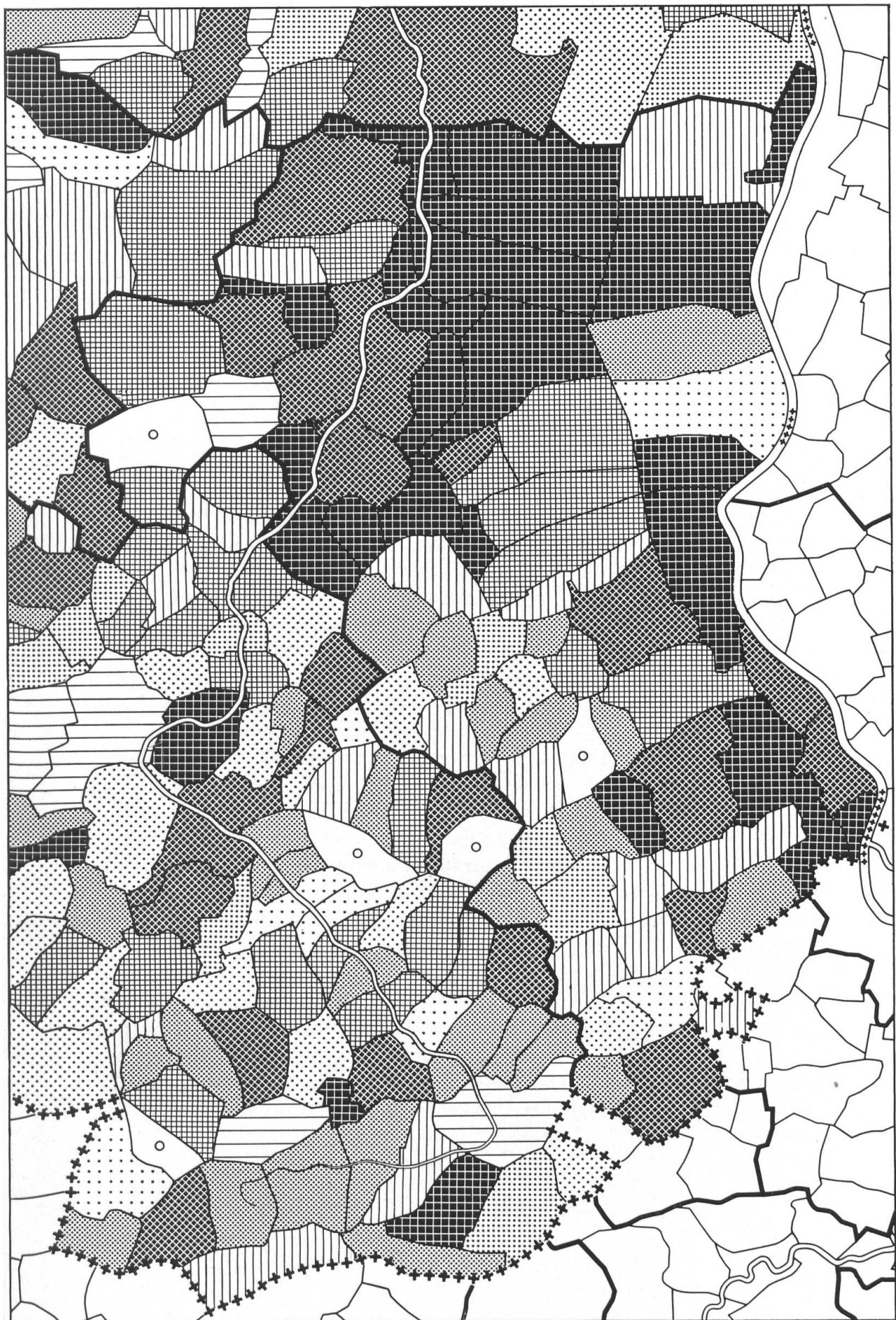
### ***Evolution de la population 1962–1968***

---

**22.03**

Mittlere jährliche Wachstumsrate  
in %  
*Mouvement annuel moyen pour  
1000 habitants*





de l'Ill en amont d'Altkirch et la vallée de la Largue présentent jusqu'à la frontière suisse des valeurs négatives dont l'importance est variable, les villages les plus petits ( $< 200$  habitants) ayant le pourcentage de diminution le plus élevé; il est vrai que pour de petits chiffres, les pourcentages sont peu significatifs. Il y a en gros continuité dans le sens de l'évolution entre 54 et 62 le long de l'Ill et entre Altkirch et Sierentz; mais il y a aussi renversement de tendance dans les deux sens sans qu'une interprétation d'ensemble soit possible. Le long de la frontière suisse, le secteur de dépeuplement entre Ferrette et Lucelle présente des signes de résorption; celui contigu à la région bâloise, à l'exception curieuse de Hegenheim, pourtant appelé à devenir banlieue de résidence de Bâle, marque un accroissement vigoureux en même temps qu'une extension très nette vers le N. Il se dessine ainsi, entre Bâle et Mulhouse, une zone continue d'accroissement de population, ceinturant le Sundgau au S et à l'E et compensant progressivement la perte de vitesse des villages de la Hardt. Dans ce Sundgau de plus en plus réduit comme zone de dépeuplement, un cas particulier: Altkirch. Après un recul limité entre 1954 et 1962, la ville marque maintenant un accroissement moyen annuel de 21 %, entraînant dans le même sens des communes périphériques, notamment au NW où disparaît ainsi une tâche assez prononcée de dépeuplement.

La moitié septentrionale, c. à. d. la partie au N de la ligne Sierentz-Balschwiller, présente un accroissement démographique très net. Comme dans la période précédente, la zone d'accroissement est continue de Mulhouse au bassin potassique; mais une différence apparaît au S de la ville où la résidence citadine est en train de gagner un certain nombre de villages longtemps restés ruraux et de démographie stationnaire (Bruebach, Zimmersheim, Flaxlanden); ainsi le Rebberg cesse d'être la limite de l'habitat urbain en même temps que l'augmentation reste générale entre Mulhouse et Altkirch. Mais c'est dans la partie NE de l'agglomération mulhousienne que l'accroissement atteint les valeurs les plus fortes (Illzach, Sausheim, Baldersheim, Battenheim); les premières valeurs négatives n'apparaissent qu'à hauteur d'Ensisheim: villages restés ruraux, non touchés par les transports en commun mulhousiens et en même temps marginaux vis-à-vis du bassin potassique. La localisation des deux zones industrielles de Mulhouse (Île Napoléon et Ottmarsheim) ne doit pas être étrangère au phénomène.

En conclusion, par rapport à la période 1954-1962, renforcement très net de l'accroissement dans la plaine, le long des grandes artères de circulation N-S et ébauche d'une zone continue de Bâle à Mulhouse et bassin potassique; en même temps, contraction, encore inachevée, du «réduit» sundgovien de dépeuplement. Les deux mouvements, liés entre eux, restent fonction de la cadence des nouvelles implantations industrielles, du dynamisme bâlois, de la reconversion agricole et résidentielle du Sundgau.

## GEGENWÄRTIGER BEVÖLKERUNGSSTAND UND -ENTWICKLUNG DES SÜDLICHEN ELSASSES IM RAHMEN DER «REGIO» UND DES NW EUROPA (Zusammenfassung)

Auf zwei Karten, welche von der «Conférence de l'Europe du Nord-Ouest» 1969 herausgegeben worden sind und welche die Benelux-Staaten, NE-Frankreich und Teile der deutschen Länder längs des Rheines umfassen, erscheint das Elsass in bezug auf Dichte (1961) und Bevölkerungszunahme (1951—61) als ein Bindeglied zwischen der Situation Frankreichs und derjenigen des rheinischen Europa. Obwohl es höhere Zahlen als das übrige Ostfrankreich mit seiner ausgeprägten Leere um Paris aufweist, so sind sie doch bescheiden, wenn man sie mit den Ballungen in Deutschland, Belgien und in den Niederlanden vergleicht. Seine Einbeziehung in die Europäische Wirtschaftsgemeinschaft erscheint für das Elsass als sinnvoll und vorteilhaft zugleich.

Die letzte französische Volkszählung von 1968 zeigt im südlichen Elsass, das im Regio-Atlas zur Darstellung gelangt ist, ein deutliches Anwachsen der Bevölkerung im Osten und im Süden von Mülhausen, sowie in der Grenzecke bei Basel. Eine Linie demographischen Wachstums zeichnet sich von St-Louis über Mülhausen bis Ensisheim (Kalogebiet) ab. Gleichzeitig verliert der Sundgau weiterhin Einwohner, doch scheint sich der Vorgang zu verlangsamen und räumlich einzuschränken, ja um Altkirch verkehrt er sich sogar in sein Gegenteil.

(Übersetzung: G. Bienz)